

LES MÉTIERS

L'AQUA CULTURE

L'AQUACULTURE C'EST QUOI ?

L'élevage et la récolte de poissons, de crustacés, d'algues et autres organismes dans tous types d'environnements aquatiques. Elle peut être pratiquée à terre (en bassin extérieur ou en enceinte fermée) ou dans le milieu naturel (en enclos, sur des supports fixés au sol, sur des lignes immergées, dans des cages flottantes ou immergées, ou sur des radeaux immergés). La taille d'une ferme d'exploitation varie d'une échelle familiale artisanale à une échelle industrielle.

Selon la taille de l'exploitation, il existe différents métiers et niveaux de responsabilités :

Le chef d'exploitation aquacole

est un véritable chef d'entreprise. Il s'occupe de l'implantation et de l'aménagement des structures et des équipements ainsi que de leur gestion à travers des procédures d'entretien, de l'organisation de la ferme (commandes, suivi de la comptabilité, production depuis la mise en élevage jusqu'aux récoltes, répartition des tâches), de la stratégie de production et de développement de la ferme. Il doit avoir des qualités de fermier de la mer (connaissances aquacoles et environnementales, suivi quotidien et gestion des urgences), de manager et des compétences en gestion et en communication.

L'ouvrier aquacole

réalise les travaux courants de la ferme : manutention, contrôle, nettoyage et entretien des structures et des équipements, voire des animaux, nourrissage, participation aux échantillonnages, aux transferts et aux récoltes des animaux, tri, calibrage et conditionnement des animaux.

Les filières aquacoles

À ce jour, les activités d'aquaculture (hors perliculture) en Polynésie française sont principalement :

pour les crustacés :
la crevette bleue
et le crabe vert-Upa'i



pour les poissons :
le Paraha peu
le Marava, le Tilapia et le Pati



pour le mollusque :
le bénitier

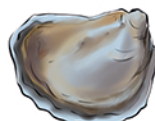


les échinodermes :
les holothuries (Rori)

pour les algues :
le rimu opupu,
Padine ou Queue de Paon
et la spiruline



les mollusques bivalves :
huître de roche



LES ÉTUDES POUR DEVENIR AQUACULTEUR.TRICE

EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Après la 3 ^e	2 nd Aquaculture LEAPT (Taravao) CETAD Hao CETAD Nuku Hiva (en développement)
Niveau BAC	Bac STAV Lycée Agricole d'Opunohu (Moorea) Bac Scientifique
Niveau BAC +2	BTS DARC Lycée Agricole d'Opunohu (Moorea) Option Aquaculture (stage à l'étranger)
Niveau BAC +3	Licence en Sciences de la Vie et de la Terre (UPF)
Niveau BAC +5	Master Environnement Insulaire Océanien (M1 en métropole et M2 en Polynésie française - UPF)

EN OCÉANIE*

Niveau BAC +2	Diploma in Aquaculture (Australie, Nouvelle-Zélande et Fidji)
Niveau BAC +3	Bachelor in (Marine) Sciences option Aquaculture (Australie, Nouvelle-Zélande et Fidji)
Niveau BAC +5	Master in Aquaculture (Australie et Nouvelle-Zélande)

*Dans certains cas une demande d'équivalence des diplômes étrangers peut être nécessaire pour leur reconnaissance en Polynésie française, par exemple, pour pouvoir être éligible aux concours d'entrée dans l'administration du Pays.

EN MÉTROPOLE (EUROPE)

Niveau BAC	Bac Pro Productions aquacoles Bac Pro Cultures marines
Niveau BAC +2	BTS Production aquacoles DEUST Technicien de la mer et du littoral option valorisation des produits de la mer DU Technicien spécialisé en aquaculture (14 mois)
Niveau BAC +3	Licence Licence Pro Agronomie, productions animales Licence pro Droit, économie, gestion commerce spécialité transformation et commercialisation des produits de la mer Diplôme d'établissement Cadre technique Production et valorisation des ressources marines (CNAM)
Niveau BAC +5	Master professionnels ou Master recherche DU chef de projet d'exploitation d'aquaculture École d'ingénieur en aquaculture ou ingénieur agronome spécialisé en halieutique et aquaculture (admission sur concours, niveau BAC, BAC +2, +3, +4)

LES FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Stage de formation de 3 mois en structure publique (sous réserve de sélection de dossier),
OU

Stage de formation de 6 mois en structure privée. L'un ou l'autre (ou diplôme aquacole, ou bac +2 scientifique) est nécessaire pour avoir un agrément d'aquaculteur.

Formation de gestion d'entreprise (CCISM, Centre de formation, etc...)

Formation de plongée professionnelle.

Si vous êtes diplômés et/ou que vous avez un projet en aquaculture, pour plus d'informations :

secretariat.drm@administration.gov.pf

